

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2016060029	16/12/2016

Référence de la décision : A/MC/2016-12-139

Agrément de l'organisme de formation ETMF (délivrance)

A été délivré, pour une durée de cinq ans, l'agrément de l'organisme de formation ETMF afin de lui permettre de dispenser des formations de conducteur de train.

Cet agrément est valable jusqu'au 16 décembre 2021.